

## Réunion 13/03/21

15 présents + Stéphanie par procuration

### Ordre du jour :

Les locaux

Budget

### Local de la Bruyère

Suite à la réunion avec 7 personnes. C'est un producteur éleveur de poules qui accueille un petit marché du samedi matin, envisage d'être maraîcher, vise à ressembler à la Ferme des Clarines.

Son projet est d'ouvrir sa ferme à d'autres producteurs bio, respectueux des animaux.

Enthousiastes car il propose d'aménager un hangar.

Antoine, le propriétaire, souhaite ouvrir et partager l'espace qu'il a avec d'autres associations.

Il y a déjà une association qui transforme les palettes en mobilier.

C'est un projet temporaire pour démarrer.

Pour avoir fait une permanence aux marchés, les clients actuels peuvent devenir des abeilles et réciproquement.

Produits complémentaires car surtout du frais.

Antoine prévoit une convention, sans loyer, avec assurance.

Est-il possible de stocker ? Oui après avoir cloisonné, nettoyé et aménagé le local.

Sans vendre en direct sans être adhérent.

Pas de concurrence avec les autres producteurs.

Flux de 40/50 personnes viennent déjà tous les samedis.

Ne pas tout attendre d'Antoine.

Placard en fer pour les rongeurs ?

2 possibilités 9 ou 15 m<sup>2</sup>.

Anne-Marie propose du lambris, des portes, visserie, et demande à son colocataire qui débarrasse.

Olivier a aussi des portes d'entrée

Christel Aguylar propose des chapeaux de couvercles Lustrucu, serrures et étagère.

Laurent : Armoire électrique

3 ou 4 personnes pour débarrasser sur 1 demi-jour

Placo ou bois

Armoire électrique proposé par Laurent.

Assurance : valeur du stock,

Accès poids lourd

**Rive de Gier** décline son aide à l'association.

**ex-Boulangerie de l'Horme** : les propriétaires sont injoignables.

**La Mairie de Grand Croix** propose aux croqueurs de pommes un « château » pour héberger les matériels. En face de la maison de retraite de la Péronnière. C'est accessible.

**St Joseph** : Mercredi prochain : visite de la mairie

**Mairie de Lorette** : 300€ pour un local sans eau sans chauffage, nous avons refusé.

**Vote** : Projet d'aménagement chez Antoine sous réserve de visite complémentaire :  
16 pour  
0 contre  
0 abstention

**Actions :**

Olivier J. et Christelle A. font un plan avec photos  
Budget Travaux : 200€  
Convention : Dominique G. et Arnaud C.  
Cyril : regarde pour l'assurance

**Budget :**

Vote-t-on pour une augmentation à 6€ pour anticiper les futures dépenses ?  
Nicolas, Marinette, Jérôme préfère payer quand les factures tombent, sans anticipation.  
Carine a accepté 3€, mais n'aurait pas adhéré à 6€.  
Nicolas ne souhaite pas respecter les statuts, car certaines coopératives qui fonctionnent sans.  
Anne-Marie constate qu'il y a plein de réflexions à digérer.  
On tempore la réflexion sur la participation mensuelle aux frais.

**Divers**

Cyril aimerait prévoir une réunion d'accueil des nouveaux. Avis aux amateurs...

Laurent propose : être adhérent sans payer frais de fonctionnement, mais c'est contre les statuts. Laurent aimerait qu'Antoine soit adhérent sans consommer pour avoir accès à MonEpi. La question a déjà été votée précédemment : NON.

**Prochaine réunion** : 17/04/2021 chez Sandrine